

Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	09
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2019	17
Renseignements supplémentaires	18
L'administration et sa structure	19
Représentants de paroisse	20

Dans ce rapport, seul le genre masculin est utilisé comme générique, dans le but de ne pas alourdir le texte.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 5 mai 2020*
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h00 (inscription à 17h00)

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 5 mai 2020 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma. **Prenez note qu'un goûter sera servi entre 17 et 18 heures. Bienvenue à tous!**

Donné à Jonquière, le 30 janvier 2020.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

*PRENDRE NOTE : COMPTE TENU DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, LE TENUE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2020 POURRAIT ÊTRE REPORTÉE, NOUS
VOUS RECOMMANDONS DE BIEN VALIDER LA DATE
AVANT DE VOUS PRÉSENTER.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Date: Le mardi 5 mai 2020*
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h30 (inscription à 17h00)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 5 mai 2020 à 19h30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 30 janvier 2020.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

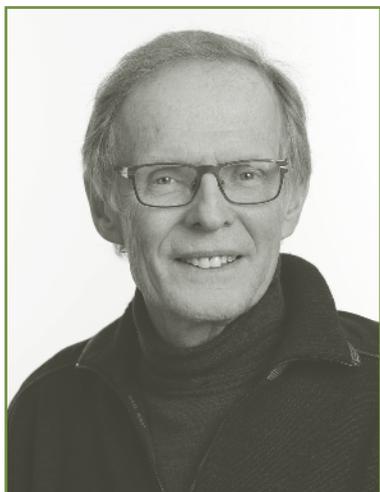
1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
• Secteur 4 • Secteur 6 • Secteur 7
5. Clôture de la séance

ORDRE DU JOUR

(Plan conjoint des producteurs de bois
du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière
assemblée générale
5. Message du président
6. Rapport d'activité 2019
7. Présentation des états financiers
8. Nomination de l'auditeur indépendant
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

MESSAGE DU PRÉSIDENT



VERS UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DANS NOTRE RÉGION

L'année qui vient de passer nous a permis de constater que la demande pour nos produits est de plus en plus stable, sauf dans le tremble bien entendu. Le bois est un matériau d'avenir et ceux qui le produisent seront appelés, du moins je l'espère, à être mieux reconnus et à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie de demain. Cependant, plusieurs aspects restent à améliorer dans l'environnement d'affaires, que ce soit au niveau des prix que nous obtenons ou de l'environnement réglementaire dans lequel nous évoluons qui se complexifie, mais l'avenir est emballant.

Le monde et les temps changent. La crise climatique actuelle bouleverse nos façons de faire et, comme propriétaires forestiers, nous sommes appelés à devenir des acteurs importants dans la nouvelle économie qui en découlera. D'ailleurs, comme nous le voyons de plus en plus dans l'actualité, plusieurs

politiciens et même des grands fonds d'investissement commencent à privilégier une économie plus verte basée sur l'utilisation des ressources renouvelables comme la forêt. Dans ce contexte, il est essentiel de réfléchir à notre contribution au monde de demain.

Comme propriétaires forestiers, nous sommes particulièrement interpellés dans la lutte contre les changements climatiques puisque nous disposons d'un outil essentiel à la captation et la séquestration du carbone; nos forêts. Bien qu'il soit difficile actuellement de mesurer objectivement notre contribution et de la rétribuer, il est certain que les arbres qui poussent sur nos propriétés stockent du carbone en grandissant et ce rôle est accentué davantage s'ils sont transformés en produits forestiers durables. De plus, notre contribution peut toujours s'améliorer si nous protégeons nos forêts contre les feux, les chablis et les insectes ravageurs ou si nous la cultivons intensivement pour en améliorer le rendement. Notre potentiel est immense.

Mais pour jouer adéquatement notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques, nous avons besoin de soutien de la part de nos gouvernements et de la communauté régionale. Dans un premier temps, nous devons disposer de programmes permettant de réaliser les travaux sylvicoles nécessaires à l'amélioration de nos rendements forestiers et la protection de nos forêts. Ces programmes existent, mais il faut qu'ils se dotent d'objectifs à plus long terme qui tiennent mieux compte de notre rôle dans le cycle du carbone.

Nous devons aussi pouvoir évoluer dans un environnement réglementaire qui nous permette économiquement et simplement d'aménager nos boisés. Trop souvent, la présence d'une réglementation complexe et abusive, tant au niveau municipal que provincial, nous décourage à mettre nos forêts en valeur, atténuant ainsi les effets bénéfiques que nous pouvons obtenir de nos forêts sur le climat.

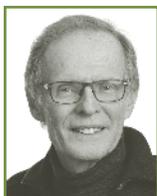
De plus, si nous voulons optimiser notre contribution, il va sans dire qu'il est essentiel de disposer des marchés nécessaires pour écouler notre production afin de séquestrer le plus de carbone possible dans de nouvelles constructions plus vertes. Il s'agit de boucler la boucle comme on pourrait dire.

Alors, à l'aube de cette nouvelle économie, il importe que les gouvernements, nos partenaires politiques et économiques régionaux reconnaissent véritablement notre contribution et mettent en place les conditions qui nous permettront de prendre la place qui nous revient dans la lutte contre les changements climatiques. J'en appelle à nos décideurs pour l'avenir de tous.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

M. PIERRE-MAURICE GAGNON - SECTEUR 6*
5020, chemin du Petit Parc, La Baie G7B 0A1
Tél. : 418 544-7595

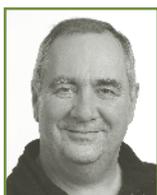
VICE-PRÉSIDENT

M. NORMAND ROY - SECTEUR 1
620, rue Girard, St-Prime G8J 1P6
Tél. : 418 251-4917

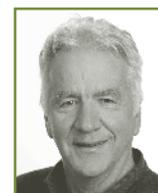


EXÉCUTIF

M. ROGER ALLARD - SECTEUR 3
1824, 1^{er} Rang, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7
Tél. : 418 349-8473



VALÈRE BOIVIN - SECTEUR 8
1800, rue Principale, Labrecque GOW 2S0
Tél. : 418 481-2627



M. TONY POTVIN - SECTEUR 2
173, chemin Baie des Cèdres, Chambord GOW 1G0
Tél. : 581 816-0134



ADMINISTRATEURS

M. PHILIPPE POIRIER - SECTEUR 7*
1221, rue Principale, Sainte-Élizabeth-de-Proulx G8L 8A2
Tél. : 418 276-2946



M. RÉMI GAGNÉ - SECTEUR 5
24, rue St-Jean-Baptiste, L'Anse-St-Jean GOV 1J0
Tél. : 418 272-2874

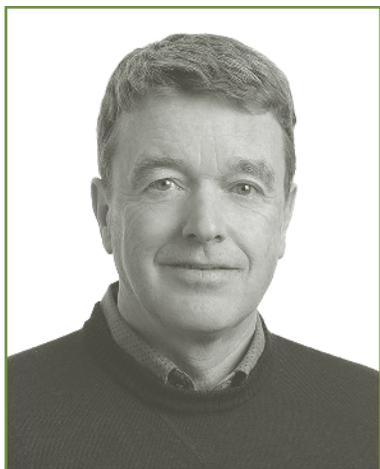


M. CAROL BOUCHARD - SECTEUR 4*
2694, route Ste-Geneviève, Canton Tremblay G7H 5B2
Tél. : 418 696-3414



* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



On peut dire que l'année 2019 aura été fertile en rebondissements de toutes sortes. Dans un premier temps, au niveau des marchés pour le bois d'œuvre, les prix se sont maintenus à des niveaux inférieurs à l'année précédente malgré une performance honnête de l'économie nord-américaine, et ce, tant au niveau du bois de sciage que des panneaux OSB, deux produits importants pour notre région.

Cette conjoncture a eu comme principale conséquence d'entraîner les prix légèrement à la baisse pour le bois résineux livré aux usines de sciage de la région, sans toutefois influencer la demande puisque les volumes livrés à ces usines se sont maintenus par rapport à l'année précédente. Quant au bois feuillu pour le panneau, l'année qui avait pourtant bien commencé avec la reprise tant souhaitée des livraisons à l'usine de Chambord, a malheureusement mal tourné, celle-ci ayant cessé les réceptions de bois au début de l'été 2019. De plus, les perspectives de reprise des marchés du panneau, à court et à moyen terme, sont encore plutôt incertaines.

L'épidémie de tordeuse a, quant à elle, continué sa progression et même accentué ses dommages dans plusieurs secteurs de la région au cours de l'année. Conséquemment, nous avons dû mettre de l'emphase sur la récupération des superficies affectées, ce qui a entraîné des volumes importants de sapin aux usines de transformation tout en apportant de nouveaux défis au niveau de la remise en production de ces territoires puisque des volumes importants de bois non-récupérables et sans preneurs sont abandonnés sur les parterres de coupe. Cependant, du côté des bonnes nouvelles, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé de modifier le critère concernant la superficie minimale requise pour avoir accès au Programme de pulvérisation aérienne d'insecticide biologique contre la TBE en le faisant passer de dix à quatre hectares. Ce qui devrait améliorer grandement l'accessibilité à ce programme qui a contribué à protéger plus de 1 100 ha de jeunes forêts aménagées en 2019.

Toujours du côté des bonnes nouvelles, au niveau de la fiscalité foncière, les producteurs forestiers du Québec ont réussi à obtenir une modification à la Loi sur la fiscalité municipale qui permettra aux municipalités de créer une catégorie d'immeuble distincte pour les boisés sous aménagement afin de les taxer différemment pour encourager la protection et la mise en valeur des boisés de son territoire. Il s'agit d'un gain important pour les organisations de producteurs de toute la province qui le réclamaient depuis plusieurs années. Ils auront ainsi un outil de plus pour discuter de taxation avec leurs municipalités.

Finalement, comme par les années passées, nous avons maintenu notre participation dans plusieurs domaines d'activité touchant de près ou de loin les producteurs et la mise en valeur de leurs boisés. Que ce soit en participant activement à la gestion du programme de mise en valeur par le biais des deux agences de la région, en contribuant à l'information et la formation des producteurs, en participant activement aux systèmes de certification de nos partenaires ou en exerçant une veille constante sur les grands dossiers touchant la forêt privée.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

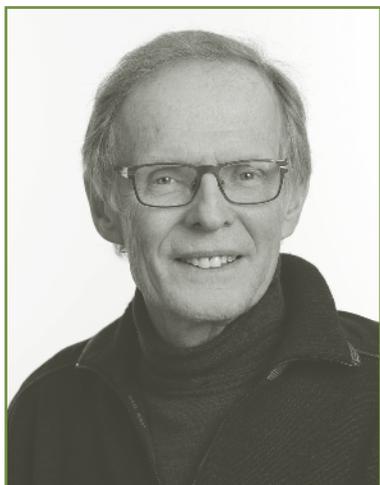
En terminant, j'aimerais donc remercier chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont appuyés durant cette année bien remplie et tout particulièrement les producteurs, représentants et administrateurs. Je m'en voudrais aussi de passer sous silence l'importante contribution de tous les membres de notre équipe d'employés qui se sont impliqués avec dévouement pour supporter les producteurs dans leurs projets et faire avancer leur organisation. Merci à toutes et à tous pour cette belle année !



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ



LES 50 ANS DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Le 3 avril 1970, des syndicats régionaux de producteurs forestiers qui existaient déjà depuis une quinzaine d'années se sont réunis à Lévis pour former une fédération provinciale. Ses fondateurs, dont mon père Henri-Paul, ont misé sur ce regroupement pour assurer une coordination entre ses membres, fournir une assistance technique aux syndicats régionaux et accroître la voix des producteurs forestiers sur la scène provinciale. On comptait alors 10 syndicats et 5 offices, administrant 26 plans conjoints de producteurs de bois. Cet anniversaire est l'occasion de dresser le bilan du travail des 50 dernières années, mais également d'évaluer la pertinence de notre mission.

Cet examen montre que la principale raison justifiant notre action collective est toujours d'actualité, même si les propriétaires forestiers et leur environnement institutionnel ont bien changé au cours des années. Retirer un revenu décent de la production forestière au point de favoriser l'émergence d'un nombre croissant de sylviculteurs actifs et visibles dans toutes les régions du Québec, comme nous le voyons à présent chez les acériculteurs, demeure un défi.

Le bilan est néanmoins appréciable lorsqu'on considère le régime graduellement mis sur pied par le gouvernement pour soutenir la protection et la mise en valeur des potentiels des forêts privées québécoises. Les gains furent nombreux et significatifs, même s'ils furent souvent obtenus suivant des décennies de représentations ou sous l'effet d'une crise.

À l'époque, les producteurs réalisaient à forte majorité leurs travaux sylvicoles à la scie à chaîne, sans soutien financier gouvernemental. Mis à part les syndicats de producteurs forestiers, les usines de pâtes et papiers et le ministère des Terres et Forêts, peu d'organismes se souciaient de la gestion des forêts privées. Le droit de propriété l'emportait encore sur les demandes sociétales et les réglementations environnementales n'étaient pas encore à l'ordre du jour.

Au fil des ans, les producteurs forestiers ont revendiqué et initié de multiples mesures pour soutenir leurs projets individuels ou collectifs. Parmi les exemples frappants, je pense à la création des organismes de gestion en commun entre 1970 et 1984, l'obtention du crédit forestier lors des années de forte inflation (aujourd'hui désigné le programme de financement forestier) en 1975, le programme de soutien financier aux projets d'aménagement forestier pour les propriétaires regroupés en 1973, le programme d'aide financière aux propriétaires individuels en 1982, le programme d'inventaires forestiers sur les terres privées en 1980, le programme de production de plants forestiers, les premiers calculs de possibilité de récolte forestière en 1982, les premiers plans de mise en valeur des forêts privées en 1983, les plans de gestion de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les années 1980 et les années 2010, l'intégration légale du principe de résidualité des bois des forêts publiques en 1986, la campagne de fertilisation contre les pluies acides en 1989, le programme d'intervention lors de la crise du verglas en 1998, la mesure de remboursement des taxes foncières en 1986 et sa révision en 2014, l'étalement du revenu forestier en 2015 et la création d'une catégorie d'immeubles dans la *Loi sur la fiscalité municipale* pour les boisés sous aménagement en 2020.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ

Il suffit de lire les vieux rapports annuels de la FPFQ pour constater l'énorme travail de consultation des producteurs forestiers qui mena à la formulation des recommandations pour établir le régime que nous connaissons aujourd'hui. Notre organisation fut au centre des débats et doit continuer de l'être si nous voulons que les politiques gouvernementales soient incarnées dans la réalité des gens vivant dans nos communautés rurales.

Parallèlement, le mécanisme pour commercialiser le bois des forêts privées demeure inachevé, d'autant plus que les déséquilibres sur les marchés demeurent. Les réglementations de plans conjoints ont démontré leur performance dans d'autres productions agricoles, aux bénéfices des producteurs, de l'industrie de la transformation, des communautés rurales et des gouvernements. Ce parachèvement passe logiquement par l'élargissement de la portée de nos réglementations régionales pour couvrir l'ensemble des bois récoltés en forêt privée et une amélioration de notre performance à les appliquer, en collaboration avec les groupements forestiers et les entrepreneurs forestiers.

Nous avons aussi assisté à la multiplication des organisations s'intéressant à la gestion du territoire forestier privé, mettant à mal le droit de propriété pour tenir compte des exigences sociétales. Cela s'est traduit par une multiplication des réglementations afin de conserver la biodiversité, protéger les paysages agroforestiers et maintenir la qualité des bassins versants des cours d'eau. Encore ici, le travail de la FPFQ a permis, d'une part, de défendre le droit de propriété en proposant des mesures raisonnables, et d'autre part, de sensibiliser les producteurs forestiers et les entrepreneurs de récolte sur les saines pratiques d'intervention à adopter sur le territoire forestier privé.

Tous ces dossiers eurent en commun de placer la FPFQ comme un relai de communication entre l'État, la société civile, incluant l'industrie forestière, et les dizaines de milliers de propriétaires et producteurs forestiers de toutes les régions du Québec. Force est d'admettre aujourd'hui qu'aucun autre acteur n'a aussi bien joué ce rôle dans les 50 dernières années. Les milliers d'administrateurs ayant œuvré dans la poursuite de la mission de notre organisation syndicale peuvent en être fiers.

En cette année anniversaire, j'espère que le plus grand nombre reconnaîtra ce rôle et ces réalisations.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Producteur forestier et président de la FPFQ

MISE EN MARCHÉ



Rétrospectivement, 2019 a été une bonne année pour les producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean. Ce sont plus de 700 producteurs qui ont été actifs l'année dernière avec une production globale de 345 000 mètres cubes solides de bois livrés aux différents transformateurs de la région et même de l'extérieur de la région. L'ensemble des producteurs qui voulaient mettre du bois en marché en 2019 et qui ont complété des demandes de contingent ont été en mesure de produire.

La demande des industriels du sciage est demeurée forte toute l'année, permettant ainsi une mise en marché efficace du bois destiné à ce secteur d'activité. En avril dernier, votre organisation a conclu une nouvelle entente d'une durée de 5 ans avec Produits forestiers Résolu. Ce contrat permet aux producteurs de planifier leur récolte à plus long terme et créer une meilleure stabilité dans la production. Fait à noter, le contrat permet de récupérer la partie pâte de l'arbre. D'autres contrats ont également été conclus avec les

autres scieries de la région telles que Produits forestiers Arbec, Scierie Girard, Groupe Lignarex, Industries TLT, Scierie Petit-Saguenay et quelques autres.

Malheureusement, l'épidémie de tordeuse a encore sévi en 2019 et la récupération du bois affecté s'est poursuivie. Le secteur du Bas-Saguenay a été très affecté et les propriétaires ont dû se résigner à récupérer de grandes superficies de leurs boisés. Selon les données recueillies par le Ministère et la SOPFIM, l'épidémie s'annonce encore très forte pour 2020.

Plusieurs producteurs ont fait appel à des entreprises de récolte pour faire couper leurs bois. Un bon nombre de ceux-ci ont choisi les entreprises qui participent au programme d'entrepreneurs forestiers accrédités mis en place par le Syndicat. Ces entreprises ont reçu des formations et font l'objet de suivis afin de satisfaire les attentes des producteurs.

Afin de livrer le bois rapidement et desservir les producteurs adéquatement, le Syndicat a ajouté des camions en période de forte production. C'est donc près de 10 000 voyages de bois que les camionneurs ont ramassés chez les producteurs et livrés aux usines de transformations en 2019.

Le prix de vente du bois des producteurs a été quelque peu influencé par le recul des prix sur les marchés du bois d'œuvre. Les prix finaux pour l'épinette, le sapin et le pin gris ont été de 56,20 \$/m³ pour le bois tronçonné et de 52,20 \$/m³ pour le bois long. Le prix final pour le tremble qualité sciage a été de 32,60 \$/m³ et le tremble destiné à la pâte 28,75 \$/tmv. Une petite quantité de mélèze a été vendue au prix de 42 \$/m³.

Le marché du tremble a repris momentanément l'hiver dernier à l'usine de Chambord. Les producteurs ont pu livrer plus de 23 000 tonnes métriques vertes de tremble en 8 pieds durant cette période. Le prix obtenu a été de 34 \$/tmv. Cette petite ouverture s'est refermée rapidement au printemps, laissant ainsi les producteurs sur leur appétit. Un recul des prix et de la demande sur le marché des panneaux gauffrés n'a pas permis à la Compagnie Norbord de relancer son usine de Chambord. Les travaux de modernisation sont en cours de réalisation. Il est à espérer qu'une réelle reprise se matérialisera très prochainement.

A handwritten signature in green ink that reads "Jacques Tremblay".

Jacques Tremblay
Directeur mise en marché

MISE EN MARCHÉ

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2019

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré (m ³)
Ép. - Sap. - Pig.	9'	16 607
Ép. - Sap. - Pig.	10'	18 936
Ép. - Sap. - Pig.	12'	58 001
Ép. - Sap. - Pig.	16'	181 566
Ép. - Sap. - Pig.	21'	6 027
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	4 612
Mélèze	12'	866
Mélèze	16'	1 219
Tremble	8'	21
Tremble	10'	9 615
Tremble	12'	3
Bouleau	16'	679
TOTAL		298 151

Pâte-panneaux et autres 2019

Essence	Longueur	Volume livré (m ³)
Ép - sap - pig	Tronçonné	6 706
Ép - sap - pig	Longueur	107
Tremble	8'	23 379
Tremble	10'	1 325
Tremble	16'	15 775
Tremble	Longueur	228
TOTAL		47 520

TOTAUX 345 671

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2019

Quantité (m ³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	269	57
101-200	71	15
201-300	31	7
301-400	16	3
401-500	13	3
501 et +	71	15
TOTAL	471	100

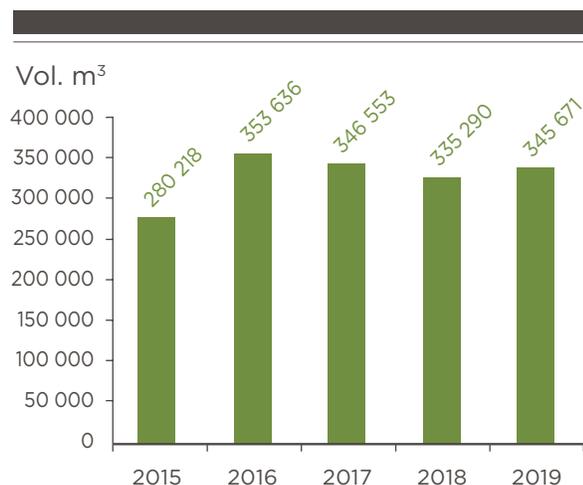
Pâte-panneaux et autres 2019

Quantité (m ³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	232	82
101-200	25	9
201-300	6	2
301-400	7	2
401-500	3	1
501 et +	11	4
TOTAL	284	100

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³)

Période 2015-2019 (5 ans)



SITUATION DES LIVRAISONS 2019 (m³)

Sciage	298 151
Panneaux et autres	47 520
TOTAL	345 671
Total résineux	294 646
Total feuillu	51 025

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	80,2
Transporteurs	15,9
Administration	1,2
Mise en marché	1,3
Fonds de recherche	1
Fonds de mise en valeur	0,4

LISTE FINALE DES PRIX 2019

Destination sciage (\$ / m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette-sapin-pin gris	Tronçonné	56,20
Épinette-sapin-pin gris	Longueur	52,20
Tremble	Tronçonné	32,60
Bouleau	Tronçonné	37,45
Mélèze	Tronçonné	42,00

Destination pâte et biomasse (\$ / tmv)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette-sapin-pin gris	Copeaux	28,20
Tremble	Tronçonné	28,75
Tremble	Longueur	25,75

PLANIFICATION FORESTIÈRE

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2019, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont investi 3 736 250 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une augmentation d'environ 8,9% par rapport au montant engagé dans l'année précédente, principalement due à une nouvelle mesure budgétaire provenant du Fonds vert pour les régions en contexte épidémique.



Ainsi, la contribution du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour le programme régulier a été de 2 560 250 \$ et celle pour le programme supplémentaire s'est élevée à 594 200 \$. Finalement, nous avons obtenu 175 000 \$ en vertu du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) en 2019, ce qui représente 195 hectares de travaux de préparation de terrain de plus dans les forêts privées de la région. Le reste du montant investi dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance de forêt privée à raison de 1 \$/m³.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur
des forêts privées du Saguenay-Lac-St-Jean
Année 2019-2020

	Agence du Saguenay	Agence du Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	1 244 400 \$	2 491 850 \$	3 736 250 \$	96,6%
Administration (prévisions)	47 735 \$	49 480 \$	97 215 \$	2,5%
Vérification opérationnelle	9 425 \$	24 030 \$	33 455 \$	0,9%
TOTAL	1 301 560 \$	2 565 360 \$	3 866 920 \$	100%

Cette année, les agences ont investi 96,6% de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 2,5% du budget total. Totalisant 33 455 \$, les frais de vérification opérationnelle représentent 0,9% du budget total.

Cet excellent résultat prouve encore cette année que la stratégie de gestion des agences maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus performantes du Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des différents programmes d'aide à la mise en valeur au 10 mars 2020 :

Travaux sylvicoles	Agences		
	Saguenay	Lac-St-Jean	Total Sag-Lac
Préparation de terrain	239 ha	544 ha	783 ha
Reboisement	463 510 plants	1 419 120 plants	1 882 630 plants
Entretien de plantation	203 ha	594 ha	797 ha
Éclaircie précommerciale	44 ha	58 ha	102 ha
Traitements commerciaux	548 ha	72 ha	620 ha
Aide technique mobilisation des bois	49 ha	222 ha	271 ha

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région, notamment au niveau de l'état des marchés, des spécifications de façonnage, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier, de la certification environnementale et aussi des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingent (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site Internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Il est conçu pour renseigner sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux, mais aussi pour permettre l'interaction avec nos membres. En effet, vous y trouverez des fonctionnalités telles que la demande de production de volume, la déclaration des inventaires de bois en ligne et l'inscription aux formations. De plus, le site comporte plusieurs liens utiles permettant de compléter son contenu. Nous vous invitons à le visiter et à l'utiliser aussi souvent que possible.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de dix-huit ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, environ 29 000 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 1 940 proviennent de notre région. Les propriétaires qui obtiennent leur statut de producteur forestier reconnu deviennent admissibles au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, programme qui sert à financer la réalisation de travaux sylvicoles sur les boisés privés. De plus, il peut permettre de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières et ainsi récupérer jusqu'à 85% du montant des taxes (municipales et scolaires) pour leurs propriétés forestières enregistrées. Les producteurs forestiers reconnus ont aussi accès à une nouvelle mesure fiscale depuis 2016, soit un mécanisme d'étalement du revenu de la vente de bois sur une période maximale de sept ans. La Financière agricole du Québec leur offre également des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

Pour obtenir davantage de précisions sur le processus d'enregistrement, veuillez communiquer avec madame Marie-Claude Vallée au 418 542-5666 poste 241.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

FONDS DE RECHERCHE



FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres ont été organisées en 2019. Voici un bref résumé de celles-ci.

FORMATION

Les nombreux cours offerts aux producteurs ont continué de susciter beaucoup d'intérêt. Parmi ceux-ci, les cours axés sur la santé-sécurité demeurent toujours aussi populaires, démontrant ainsi leur pertinence. Nous constatons également la présence de plusieurs nouveaux propriétaires de la relève dans les groupes, ce qui contribue au dynamisme de l'organisation. En 2019, nous avons donné un total de huit sessions de formation pour 82 producteurs. Ils se détaillent comme suit : deux formations de techniques d'abattage, quatre sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne, une sur le débroussaillage et finalement une sur la fiscalité du producteur forestier. Les formations ont eu lieu un peu partout en région, notamment dans le secteur de La Baie, Alma et St-Prime. Quelques autres tentatives ont malheureusement échoué pour diverses raisons. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre ce mandat en 2020 et être à l'écoute des nouveaux besoins.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème « Actif dans nos communautés » que la journée forestière s'est déroulée au site du Zoo de Falardeau à St-David-de-Falardeau le 7 septembre 2019. Pour l'occasion, une vingtaine d'exposants de machineries forestières et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, des démonstrations terrain ont été réalisées. L'achalandage à cette journée a atteint un bon taux de participation avec environ 600 participants. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que la contribution des représentants de paroisse et des bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner particulièrement l'implication de l'équipe du Zoo de Falardeau. Par leur dynamisme, ils ont su réunir les ingrédients gagnants pour une activité réussie. Un gros merci pour cet accueil chaleureux.

VOYAGE D'INFORMATION

En octobre dernier, les représentants de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans la région du Bas-St-Laurent et au Nouveau-Brunswick. Lors de ce voyage, les producteurs présents ont visité l'usine Cascades à Cabano ainsi qu'une de leurs plantations de peuplier hybride. Ensuite, il y a eu la visite chez Davia Bio, une érablière avec plus de 100 000 entailles sur 400 hectares et 460 000 livres de sirop bio ainsi que leur usine de transformation et d'embouteillage. Nous avons aussi visité groupe Savoie qui ont une usine de palettes ainsi qu'une usine de granules. Nous ne pouvons passer sous silence l'excellente collaboration de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord, Cascades Cabano ainsi que des représentants du Groupe Savoie pour leur accueil remarquable qui a permis aux participants de passer un agréable séjour.

FONDS DE RECHERCHE

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités :

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques



Marc-André Dion, Tech.for.

Fond de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée

RAPPORT DE PERFORMANCE

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2019



ISO 14001

QMI-SAI Global

L'année 2019 a été une bonne année pour notre système de gestion environnementale. Il s'agissait de la deuxième année sous la version 2015 de la norme ISO-14001 et elle a été consacrée à bonifier l'ensemble de la documentation. En juin, un audit de maintien a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. Aucune non-conformité n'a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme vérifiées.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Également, un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons à ce niveau l'envoi de soixante-sept trousseaux environnementaux aux nouveaux membres, lesquelles contiennent entre autres une copie du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifiée SFI a continué d'évoluer notamment sur les aspects formation, communication et engagement des producteurs.

L'amélioration continue de la performance environnementale passe nécessairement par la mise en place d'objectifs et de cibles à atteindre. En se basant sur l'évolution du profil des producteurs qui font de plus en plus exécuter la coupe de leur bois d'une façon mécanisée dans des opérations de plus grande envergure qu'auparavant, l'organisation travaille depuis quelques années à augmenter le niveau de contrôle de cette activité en offrant du support technique. En ce qui concerne le programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers, nous avons réalisé au cours de la dernière année une analyse d'écart qui a permis d'identifier différents scénarios de prise en charge visant à élargir la portée du système. De plus, afin de favoriser le respect de la réglementation municipale en vigueur sur le territoire et de mieux répondre aux producteurs, nous avons effectué une synthèse de tous les règlements relatifs à la coupe de bois dans la région. Finalement, nous avons implanté un nouveau mécanisme de communication avec les membres sous forme de courriels de sensibilisation mettant de l'avant divers sujets à caractère environnemental.

Dans le contexte actuel, il apparaît évident que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean est une organisation qui réussit à se démarquer par son action collective et que son système de gestion environnementale ISO 14001 contribue grandement à le positionner de façon avantageuse en tant que fournisseur de bois.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418-542-5666 poste 236 ou par courriel à info@spbsaglac.qc.ca.

Merci de votre compréhension!



OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2019 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

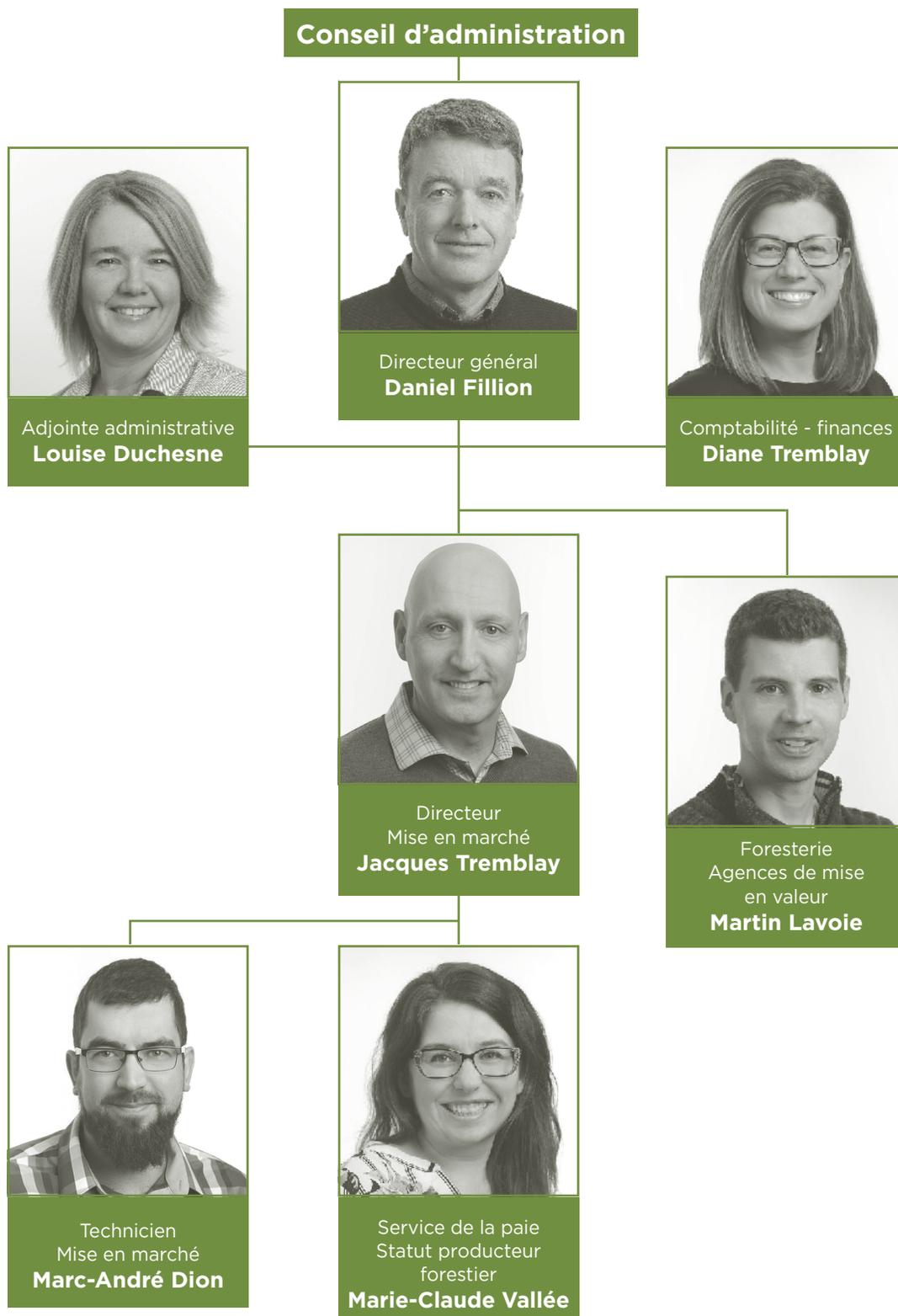
Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Faire parvenir à : Mme Louise Duchesne, 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



REPRÉSENTANTS DE PAROISSE

SECTEUR 1 : NORMAND ROY

Rés. : 418 251-4917 Cell. : 418 671-7756 Fax : 418 251-1918

LA DORÉ	ST-FÉLICIEN	ST-THOMAS	ST-EDMOND	NORMANDIN	ST-MÉTHODE	ST-PRIME
Daniel Laprise 256-3824	Jacques Morin 679-9470	Carol Coudé 679-2326	Donald Fortin 274-3526	Martial Tremblay 274-3494	Gilles Carrier 679-1850	Laurent Perron 251-3256

SECTEUR 2 : TONY POTVIN

Rés. : 581 816-0134 Cell. : 418 818-4696

ROBERVAL	STE-HEDWIDGE	LAC-BOUCHETTE	ST-FRANÇOIS-DE-SALES	CHAMBORD	ST-ANDRÉ
Gonzague Morin 275-3710 637-6994	Michel Parent 275-1383 218-1341	Steeve Thibeault 348-6655	Maurice Girard 348-1004	Yves Ouellet 669-8346	Gabriel Martel 349-2995 349-8167

SECTEUR 3 : ROGER ALLARD

Rés. : 418 349-8473 Trav. : 418 349-2861 Cell. : 418 662-0061

DESBIENS	MÉTABETCHOUAN	LAC-À-LA-CROIX	ST-GÉDÉON	ST-BRUNO	HÉBERTVILLE	HÉBERTVILLE-STATION
Gérard Mathieu 487-2050	Gilbert Harvey 349-2611	Claude H. Simard 349-2573	André Laberge 345-8234	Jean-Marc Bouchard 343-3512	Daniel Ouellet 344-4432	Regis Pelletier 349-8720

SECTEUR 4 : CAROL BOUCHARD

Rés. : 418 696-3414 Cell. : 418 690-6702

STE-ROSE	ST-FULGENCE	CHICOUTIMI-NORD	FALARDEAU	ST-HONORÉ	SHIPSHAW	ST-AMBROISE	ST-CHARLES	BÉGIN
Bernard Grenon 675-2581	Karl Korb 674-2778	Bernard Fillion 545-6765	Paul-Eugène Grenon 673-3269 718-6420	Yves Pilote 549-1526 820-1204	Elie-Marie Tremblay 543-7561	Pierre Néron 672-1940	Poste vacant	Clermont Allaire 672-1695

SECTEUR 5 : RÉMI GAGNÉ

Rés. : 418 272-2874 Cell. : 418 944-2645

PETIT-SAGUENAY	ANSE-ST-JEAN	RIVIÈRE-ÉTERNITÉ	ST-FÉLIX D'OTIS
Denis Simard 272-2881	Ghislain Dallaire 272-2972	Yves Bouchard 272-2847	Bertrand Simard 544-2405

SECTEUR 6 : PIERRE-AURICE GAGNON

Rés. : 418 544-7595 Cell. : 418 592-7850 Fax : 418 544-1320

GRANDE-BAIE	BAGOTVILLE	FERLAND	BOILLEAU	JONQUIÈRE	LAC KÉNOGAMI	LAROUCHE	CHICOUTIMI	LATERRIÈRE
Janick Gagnon 581-235-1712	Ghislain Simard 544-7917	Jacques Lavoie 676-2516 820-7125	Frédéric Gilbert 676-2333	Georges Holmes 542-3070 815-4475	Louis Girard 542-8887	Poste vacant	Jonathan Tremblay 693-1049 817-6095	Bertin Côté 678-1349

SECTEUR 7 : PHILIPPE POIRIER

Rés. : 418 276-2946 Cell. : 418 618-0144

GIRARDVILLE	ALBANEL	N.-D. LORETTE	DOLBEAU	ST-STANISLAS	ST-EUGÈNE	STE-MARG.-MARIE	STE-JEANNE-D'ARC	STE-ÉLISABETH	MISTASSINI
Jacquelin Lalancette 258-3292 671-2784	Gérard- Raymond Dumais 279-5798	Jimmy Pronovost 276-5832	Serge Théberge 276-6562	Marcel Girard 276-4127	Gaston Rousseau 276-6422	Robert Paradis 879-0540	Yvon Lapointe 276-2466	Vivianne Girard 239-0929	Jacques Devin 276-9608

SECTEUR 8 : VALÈRE BOIVIN

Rés. : 418 481-2627

STE-MONIQUE	ST-AUGUSTIN	ALMA	DELISLE	ST-HENRI	TAILLON	L'ASCENSION	LAMARCHE	LABRECQUE	ST-LUDGER	MILOT	ST-NAZAIRE	PÉRIBONKA
Alain Gauthier 679-6105	Yves Bouchard 374-2075 679-6870	Omer Gilbert 347-3519	André Bouchard 662-4091	Gilles Larouche 347-3208	Berthier Guay 347-2650	Vincent Girard 481-1152	Lévis Turcotte 487-3408	Denis Bouchard 373-2516	Jocelyn Larouche 668-5300	Jacques Boulianne 668-7870		